



En partenariat avec :



**LE CAFÉ
DES CONFÉDÉRÉS**
et de leur famille
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS



***Un peu de méthodologie de projet
pour réaliser une Rue aux enfants...***



En partenariat avec :



CHECK-LIST DES PRÉREQUIS

La ou les rues choisies pour le projet doit (ou doivent) impérativement revêtir des **caractéristiques garantissant la sécurité des participants et en facilitant l'organisation**. Dès l'idée de projet, il convient donc de passer en revue la liste des prérequis avant de mobiliser des volontaires.

Toutes les cases doivent être cochées pour confirmer votre projet. Pour répondre, appuyez vous sur votre expérience et connaissance du terrain en tant qu'habitant.

REMP LISSEZ LA CHECKLIST

Cochez les situations qui sont applicables à la ou les rues concernées par votre projet.

- ☐ La rue est située dans un **quartier résidentiel**.
- ☐ La **vitesse est limitée à 30 km/h** (ou 50 km/h si faible trafic) ou une **zone de rencontre** (zone prioritaire pour les piétons, où la circulation des véhicules est autorisée mais limitée à 20 km/h).
- ☐ La rue n'est **pas traversée par un trafic routier** important (transit).
- ☐ La rue ne **possède pas d'arrêt ou de ligne de transport public**.
- ☐ La rue n'accueille pas **de services de secours/d'urgence** tels que commissariat, caserne de pompiers ou hôpital.
- ☐ La configuration de la rue **permet de faire face à une situation d'urgence** (accès des pompiers, d'une ambulance...), c'est-à-dire avoir la possibilité de libérer rapidement la chaussée pour le passage de véhicule d'urgence.
- ☐ La rue **ne supporte pas une offre de stationnement trop importante**. En cas de stationnement important sur la rue, il pourra être choisi de ne fermer qu'une partie de la rue afin de conserver une partie des places offertes.



En partenariat avec :

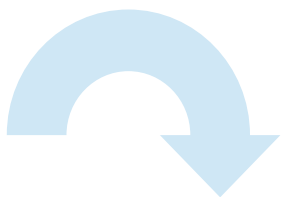


LE CAIRE
DES ENFANTS
et de leur famille
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS

association nationale
des conseils d'enfants
et de jeunes
www.anacej.asso.fr
anacej



ACTEURS
DU PARIS
DURABLE



A vous de jouer ! Reconstituer la méthodologie de projet à l'aide des 7 étapes :

Communiquer

Pérennité

Monter le projet

Evaluer

Le jour J

Initier le projet
et fédérer

Préparer
Mettre en place



En partenariat avec :



LE CAFÉ
DES ENFANTS
et de leur famille
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS



Processus participatif
Projet « citoyen »

Flyer, affiches
personnalisables
Sondages/argumentaires
Outils d'intelligence coll.

7
Bilan
Valorisation
Perspectives à construire
Suites ?
Pérennité

6
Restitution
de la journée
Evaluer
Baromètre d'amusement
Sondage, évaluation

5
Sécurité du site
(encadrement des enfants...)
Installer les stands
Animer
Le jour J

Rues pour enfants
*Éléments de
méthodologie*

Flyer, affiches
personnalisables

Communiquer

1
**Initier le
projet et
féderer**
- Prendre l'initiative
- Susciter l'adhésion et la
participation
- Affiner le projet
- Obtenir des soutiens
(population, mairie)

Check-list / fiches
autorisations
Activités participatives

2
Monter le projet
- Règle
d'organisation et
de jeux
- Faisabilité
administrative
- Programme de
la journée

3
**Préparer
Mettre en place**
Les animations
22 fiches d'activités

4
Créer des supports
Annoncer
l'événement



>> <http://bambini.areneidf.org>



En partenariat avec :



LE CAFÉ
DES ENFANTS
et de leur famille
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS



BOITE A OUTILS en ligne : méthodologie de projet et fiches d'animation

(in onglet « Rue pour enfants »)

bambini
Move SMART from the start

ARENE
ENERGIE CLIMAT
île de France
DES TERRITOIRES, DES PROJETS, UNE AIDACE

Bienvenue barbouillette [Déconnexion](#)

Accueil :: Route ou rue à vivre? :: Zone de rencontre :: Rue pour enfants :: Projet Bambini ::

Recherche [OK](#)

Route ou rue à vivre

Zone de rencontre pour des rues à vivre

Rue pour enfants pour des rues à jouer

L'espace collaboratif Bambini

Projet Bambini

Je représente collectivité locale

Je représente une association

Je suis un citoyen

Découvrez nos partenaires

bambini
Move SMART from the start

ont rejoint l'espace collaboratif Bambini

116

Je souhaite m'inscrire

L'espace collaboratif Bambini

- Profil et activité
- La boîte à outils
- Annuaire des membres
- Annuaire des groupes

LIVRET Méthodologique



 Move SMART from the start

Porter un projet citoyen et collectif



LIVRET TECHNIQUE N°4.3

Mars 2012



 Move SMART from the start


Utilisez les outils de participation n°1 « présentation de la rue pour enfants » et n°2 « présentation des enjeux » (en projection ou livres à consulter)

Affichez dans la salle de réunion les Porters n°3 – Retombons en enfance ! et n°2 – Lancement et Recrutement

3. Préciser le projet en groupe citoyen

Si la communication a bien fonctionné, vous avez réussi à motiver plusieurs personnes à se fédérer en groupe de travail citoyen pour définir et organiser la rue pour enfants. 5 à 10 personnes motivées peuvent suffire pour démarrer et réussir son projet.

Il est en effet indispensable de rassembler des personnes volontaires pour s'organiser et travailler ensemble, définir le projet et permettre la réalisation d'une rue pour enfants.

a) Réunion de lancement du groupe citoyen

• Intérêts - objectifs

La première réunion du groupe a pour but de définir les grandes lignes du projet afin de voir si les « forces vives » sont a priori suffisantes pour l'organiser.

• Acteurs - cibles

La réunion peut être organisée en collaboration avec la mairie, une association, une école selon les contacts déjà établis. Sont conviés les personnes s'étant inscrites lors de la réunion d'information ou à la suite de la campagne de communication, ainsi que les acteurs et les relais potentiels précités.

• Concrètement

- Informer les personnes inscrites de la tenue du premier groupe de travail et au-delà pour élargir votre cercle (acteurs précités) à l'aide de divers supports (courrier, porte à porte, mails aux voisins, affichage dans le quartier, bouche à oreille, page sur les réseaux sociaux, relais apportés par la Ville...) :
- Réunir le groupe de travail pour :
 - Convenir des règles communes de travail (fréquence et lieu des réunions...)
 - S'assurer sur ces bases que les membres du groupe sont toujours motivés et en capacité de participer à l'organisation de la rue pour enfants
 - Travailler ensemble à préciser le projet dans les grandes lignes (planning, périmètre, thème de la journée, idées d'activités/de partenaires...)
 - Préparer l'enquête pour s'assurer de l'acceptabilité du projet par les riverains, les commerçants... (s'il n'a pas déjà été réalisé par le porteur de projet).



En partenariat avec :



LE CAISSE
DES
INFRASTRUCTURES
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS



Les citoyens au cœur du projet : rôle possibles

- **Habitants riverains :**

Acceptabilité confirmée : sondage, rencontre de leurs instances représentatives

- **Citoyens porteurs :**

- Pilotent et organisent le projet

- Anime le groupe citoyen

- **Groupe citoyen :**

- personnes motivées + partenaires pour organiser l'évènement
- proposent et met en place des activités
- permet aux habitants de s'approprier le projet : choix des activités, durée, motivations personnelles, etc

- **Un projet avec les enfants, mais aussi les habitants de 0 à 99 ans**

=> Un projet citoyen et collectif !



En partenariat avec :



LE CAITÉ
DES ENFANTS
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS

association nationale
des conseils d'enfants
et de jeunes
anacej
www.anacej.asso.fr



ACTEURS
DU PARIS
DURABLE

Partenariat : les acteurs ressources d'un territoire

- > Collectif d'habitants, association de quartier, comité de quartier
- > École (de la crèche au collège) : collaboration avec la communauté éducative, actions en amont, valorisation/restitution de projets
- > Centres sociaux culturels, MJC, médiathèque
- > Commerçants
- > Police municipale, gendarmerie > sécurité routière, prévention routière
- > Associations de cyclisme, transport, sportive
- > Structures d'éducation à l'environnement, d'éducation populaire, scientifique et culturelle
- > Association de retraités ou personnes âgées



En partenariat avec :



LE GAI
DES ENFANTS
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS

association nationale
des conseils d'enfants
et de jeunes
www.anacej.asso.fr
anacej



ACTEURS
DU PARIS
DURABLE

Faisabilité administrative de la rue pour enfants

- **Fermeture de voie :**

- **Une fermeture ponctuelle :** à renouveler pour chaque opération, sauf si arrêté spécifique prenant une disposition plus globale (par exemple pour la fermeture de la voie tous les premiers mercredis du mois).
- **Une fermeture régulière :** statut d'aire piétonne permet de fermer la rue de manière permanente ou périodique et de l'indiquer par des panneaux de signalisation.

- **Autorisation/permission de voirie :** pour la mise en place d'installations temporaires (tables, chaises, stands, parcours vélo...)

- **Déclaration de manifestation publique** auprès de la municipalité deux mois à l'avance





En partenariat avec :



AUTORISATIONS NÉCESSAIRES

FICHE #2



1 Calendrier

ETAPE 2 : ECHANGER ET MONTER LE PROJET

2. Objectifs & intérêts

Préparer au mieux sa rue pour enfants en obtenant toutes les autorisations nécessaires pour permettre un déroulement sans faille et en parfaite sécurité.

3. Mobilisation des acteurs

Le principal acteur à motiver à cette étape est la mairie, et en particulier votre maire.

Lorsque la rue pour enfants est envisagée sur une voie publique, certaines autorisations sont indispensables. Le maire, détenteur des pouvoirs de police et de circulation, est alors la personne habilitée à prendre un arrêté municipal pour autoriser la fermeture de la voie.

Afin de s'assurer au mieux du soutien de la mairie, le porteur de projet est encouragé à collecter au préalable les avis du voisinage (sondage) qui pourront le cas échéant être annexés à sa demande à la mairie.



Outils

la fiche du CERTU sur l'aire piétonne :

www.certu.fr

Les sites Internet www.legifrance.gouv.fr OU

vosdroits.service-public.fr

FICHE #2

AUTORISATIONS NÉCESSAIRES

7. Fermeture de rue

Deux possibilités sont ouvertes :

- Une **fermeture ponctuelle** : l'autorisation de fermeture de rue est à renouveler pour chaque opération. A moins de demander un arrêté spécifique prenant une disposition plus globale : par exemple pour la fermeture de la voie tous les premiers mercredis du mois.
- Une **fermeture régulière** : le statut d'aire piétonne permet de fermer la rue de manière permanente ou périodique et de l'indiquer par des panneaux de signalisation.

Autorisation de fermeture temporaire de rue

Organiser une rue pour enfants nécessite de fermer de manière temporaire la voie à la circulation des véhicules motorisés. Il convient de rappeler que le Maire détient le pouvoir de police de la circulation sur les routes nationales, les routes départementales et locales. Par conséquent, une fermeture temporaire pour l'organisation d'une rue pour enfants nécessitera un arrêté du Maire (Article L2213-2 du Code de la Route), faisant office d'autorisation.

Aire piétonne

Dans le cas où l'évènement serait **périodique** (exemple : tous les mercredis après-midis ...), la mise en place d'une **aire piétonne, temporaire ou permanente**, peut s'avérer pertinente.

Dans notre cas, une aire piétonne temporaire suffit pour permettre la fermeture périodique de la rue. L'ajout d'un panneau précisant les jours et horaires de mise en service de l'aire piétonne est alors nécessaire (cf illustration ci-contre). L'aire piétonne est fixée par l'autorité détentrice des pouvoirs de police et de circulation, autrement dit par le maire.

Dans les deux cas, une demande est à faire auprès du service voirie de la Mairie. Elle devra comporter un descriptif de la zone à fermer à la circulation, ainsi qu'un plan de circulation temporaire faisant apparaître à la fois le périmètre de fermeture ainsi que les itinéraires de déviation prévus et les signalétiques mises en place. Le plan de circulation sera réalisé avec l'aide des services de la Mairie.

8. La gestion des barrières

Si les modalités de fermeture de la rue comprennent la mise en place de barrières aux extrémités de la zone fermée à la circulation, ce doit être précisé dans l'arrêté. A partir du moment où l'arrêté est validé par le Maire, les organisateurs sont autorisés à gérer la mise en place et le contrôle des barrières par eux-mêmes (gestion des automobilistes, ouvertures, fermeture).

Cependant, les services techniques de la Mairie prêtent bien souvent main forte, au moins pour l'installation des barrières.

Par ailleurs, dans le cas où la puissance publique le souhaite, ou identifie un risque de troubles à l'ordre public ou de débordements du fait d'une forte affluence ou autre (conflits potentiels ...), les forces de l'ordre peuvent être sollicitées (police municipale ou garde champêtre).

En cas de problèmes engendrés, par exemple, par un automobiliste refusant la fermeture de la rue et souhaitant passer en force, seul un agent assermenté (police, gendarmerie ...) a autorisation à agir et à verbaliser sous condition de preuves. Il y a en effet une différence entre le fait de gérer l'ouverture et la fermeture de la rue et le fait de faire appliquer la réglementation en matière de circulation (les organisateurs citoyens ne peuvent pas en être chargés). L'automobiliste est passible d'une contravention de circulation (2e classe, sanctionnée d'un maximum de 150 euros d'amende) pour non respect de la signalisation routière.

Quelques enseignements pratiques

- **Etre réaliste ! Tenir compte des moyens, prévoir des « jeux libres »**
- **Permettre aux habitants de porter le projet : choix du lieu, du moment, des activités...** Aborder tous les aspects relatifs à l'organisation
- **Ne pas imposer les activités, proposer et surtout donner envie !** Prendre appui sur les hobbies, loisirs, sports, expériences de chacun... mais discuter de la mise en œuvre pour rester réaliste
- **Préparer un plan des « stands/jeux »** : séparer les activités calmes/actives
- **Rendre les animateurs visibles**
- **Evaluer votre action...** même si la tâche n'est pas aisée compte tenu du contexte !
- **5 parents motivés suffisent pour organiser une rue pour enfants animée !**
- **3 mois de délais conseillés...**
mais faisable en 2/3 semaines !





RUE POUR ENFANTS

bambini
Bevo SMART from the start

VOUS-ETES VOUS AMUSES ?

Répondez au baromètre





Journée d'échange Rues aux enfants

22 janvier 2016 Acteurs du Paris durable

En partenariat avec :



LE CAFE
DES COFFRONS
et de leur famille
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS



Et maintenant, les animations !

tout est possible !





En partenariat avec :



LE CAFÉ
DES ENFANTS
et de leur famille
92 bis quai de la Loire
75019 PARIS



• Types d'activités :

- **Activités pédagogiques / ludiques sur la mobilité**
- **Jeux populaires** basé sur de l'exercice physique ou de l'agilité (chamboultout, pêche à la ligne)
- Activités soutenant des **projets de mobilité** : stand-projet de zone de rencontre, stand pour bus pédestre
- Activités avec une **dimension festive** (maquillage, ballons)
- **Activités de sensibilisation** (Agriculture bio)
- Activités artistique, créatives, d'expression
- **Et des jeux libres !**





En partenariat avec :



Liste de tableau « multicritère » des activités proposées pour une rue pour enfants

Réalisé avec Vivacités IdF

N° de fiche	Titre / Descriptif	Type d'activité	Thèmes (Mots clés)	Niveau de faisabilité	Age	Approches pédagogiques
1	« Construction en volume » création d'une structure collective dans l'espace public, à partir de volumes de tailles, formes et couleurs différentes	Création collective ou artistique dans l'espace public	Appropriation espace public	facile	De 2 à 5 ans	Ludique, créative, activité manuelle
2	« Dessignons la rue ! » Réalisation d'une fresque collective, à la craie dans l'espace public soit à partir de modèle proposé ou de consignes données	Création collective et artistique dans l'espace public	Appropriation espace public	moyen	À partir de 4 ans	Artistique, créative
3	« Rue des enfants » Petite comptine avec expression corporelle	Mouvements dans l'espace public : expression corporelle	Exercice physique	facile	De 2 à 8 ans	Ludique, créative, sportive
4	« Parcours d'obstacles en modes actifs » Un parcours d'initiation ou de maniabilité du vélo, de la trottinette ou des rollers pour apprendre à utiliser les modes actifs en toutes circonstances !	Mouvements dans l'espace public : modes actifs et motricité	Modes actifs Exercice physique	moyen	A partir de 18 mois	Expérimentale, sportive, ludique
5	« Allo Docteur vélo ? »	Bricolage	Vélo, mécanique	Facile	À partir de 5 ans	Observations, mise en pratique
6	« 1, 2, 3 Soleil ! » Jeu collectif du classique <i>1,2,3 soleil</i> , revisité par les modes actifs	Mouvements dans l'espace public : jeu collectif compétitif	Modes actifs Exercice physique	facile	À partir de 18 mois	Ludique, sportive
7	« Décore ton gilet ! » Atelier décoration/customisation de gilet de sécurité de vélo	Bricolage / Créativité / Dessin	sécurité routière, bus pédestre	facile	À partir de 3 ans	Créative, artistique
8	« Les vélos qui n'existent pas encore » Atelier dessin/création pour imaginer tous les usages farfelus d'un vélo imaginaire	Bricolage / Créativité / Dessin	Energie	moyen	À partir de 5 ans	Créative, artistique



ET MOI, JE MESURE COMBIEN EN VILLE?

FICHE
#18



Mesure-toi à la ville !

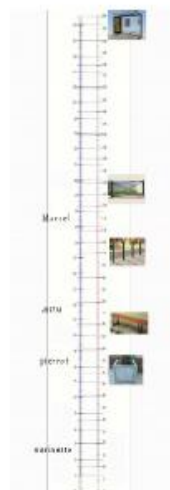
1 objectifs & indicateurs

- Se mesurer aux objets de la ville
- Découvrir les éléments du mobilier urbain et appréhender leur ordre de grandeur
- Créer une toise pleine d'objets de la ville et de prénoms d'enfants



Infos clés

Niveau de difficulté : difficile
 Âge du public : à partir de 4 ans
 Mots clés/critères : environnement urbain, repère dans l'espace
 Approches pédagogiques : déductive, expérimentale
 Type/catégorie d'activité : connaître, découvrir sa ville
 Durée : 10 min
 Horaire en continu
 Accès aux publics handicapés : oui



page 1/2

FICHE
#18

ET MOI, JE MESURE COMBIEN EN VILLE?

2. déroulement

But du jeu : Deviner sa taille en la mesurant aux objets de l'espace urbain

1. Les enfants reçoivent une feuille individuelle sur laquelle sont imprimées des photos représentant des éléments de mobilier urbain à trouver dans l'espace public. Le nom et la hauteur réelle sont indiqués (roue de voiture = 85 cm, abri bus = 210 cm).
2. Ils retrouvent les éléments autour d'eux, se mettent à coté et notent à chaque fois, s'ils sont plus petits ou plus grands que l'élément identifié.
3. Ils reportent les résultats sur leur fiche avec un + ou un - (« je suis + ou - grand que l'objet ») ce qui leur permet de deviner à peu près leur taille en cm, en se comparant aux mesures réalisées.
4. Ils viennent voir l'animateur pour se coller à la toise (comme chez le médecin !) ce qui leur permet de vérifier s'ils ont deviné à peu près la bonne taille.
5. Ils notent leur prénom à la bonne hauteur. L'animateur leur indique la valeur « tu mesures 90 cm », pour la noter sur la feuille.

Remarque : les éléments doivent être tous mesurés en vertical :

trottoir / poteau / fenêtres / vitrine / roue de voiture / toit de voiture / vélo / trottinette / bordure / muret / poubelle / poussette / abri bus / banc de l'abri bus / poignée / barrière ...

Après l'animation, conserver la toise, réaliser des photos des éléments mesurés et des enfants qui ont réalisés l'activité, pour l'agréments. La toise pourra être exposée lors de la prochaine rue pour enfants.

3. préparation

- Photocopier les feuilles individuelles en A4 ([outil n°1](#))
- Imprimer ou dessiner la toise ([outil n°2](#))
- Repérer sur place s'il y a des mobiliers spécifiques à ajouter à la fiche

Matériel nécessaire

- Toise imprimée, ou collage sur papier solide ou planche de bois
- Photos des éléments de la rue
- Fiches individuelles A4 photocopiées avec images des objets urbains : [télécharger l'outil](#)
- Feutres

Nos conseils

- Dessiner une jolie toise
- Utiliser du papier indéchirable
- Vérifier qu'il y a suffisamment d'éléments de mobilier urbain à proximité

Encadrement nécessaire

- 1 personne sur le stand pour expliquer, distribuer le matériel et reporter sur la toise.
- 1 « grand » pour aider les plus jeunes pour prendre les mesures et les indiquer sur la feuille individuelle

page 2/2



Apprendre/ pratiquer les modes actifs

Parcours actif : apprendre à se déplacer en modes actifs



Bois le Roi - ALSH

**Suresnes – Police
municipale,
animateurs sportifs**

**St Rémy lès Chevreuse
: parents**

Apprendre et pratiquer les modes actifs

Parcours rollers



Apprendre et pratiquer les modes actifs

Enrichir ses connaissances sur le vélo :

- Atelier mécanique
- Connaitre les éléments obligatoires de sécurité



Allô Docteur
vélo ?



Boite Mystère

Créer autour des modes alternatifs

Œuvre artistique en lien avec la mobilité



Création d'une
maquette de rue en
matériaux recyclés



coloriage



Création
de panneau
imaginaire



Vélo
imaginaire



Contribuer à une création artistique collective temporaire dans l'espace public



**Dessignons la
rue ! Version
fresque collective**

Dessignons la rue ! Version jeu libre